

ANIMATEUR DE CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Service : Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH)

Intitulé du Poste : animateur CLSH (Maternelle - Élémentaire - Périscolaire - Extrasolaire - Pause méridienne)

Statut : Catégorie C

Responsable Hiérarchique : Directeur du CLSH (N+1)

Directeur Général Adjoint en charge des services à la population (N+2)

Missions :

- Assure l'accueil et l'encadrement des publics du Centre de loisirs,
- Prend part à l'élaboration et au développement du projet pédagogique du Centre de loisirs,
- Organise et planifie des cycles d'activités en fonction des besoins des publics, du projet, pédagogique et de l'environnement social et professionnel dans lequel ils se construisent,
- A la responsabilité d'animer les cycles d'activités validés par sa hiérarchie,
- Applique le taux d'encadrement et contrôle les règles de sécurité et d'hygiène dans la structure et dans les activités,
- Assure la continuité du Service Public.

Qualités professionnelles et personnelles :

- Dynamisme,
- Organisation,
- Anticipation et innovation,
- Qualités relationnelles,
- Gestion de conflits,
- Patience, observation,
- Sens du travail en équipe,
- Esprit d'initiative,
- Capacités à prendre du recul,
- Polyvalence.

Compétences :

- Titulaire d'un BAFA **appréciable**,
- Connaître les bases de la réglementation de l'animation et des accueils collectifs de mineurs,
- Connaître l'environnement éducatif de la commune,
- Savoir inventer, conduire, réguler, évaluer une séquence d'animation,
- Savoir établir une relation de confiance,
- Connaissance du public 3-5 ans et/ou 6-11 ans,
- Avoir le sens du service public.

Exigences spécifiques :

- Mobilité sur plusieurs sites de la ville, Permis B appréciable
- Horaires irréguliers et annualisation du temps de travail. Envoyer CV et lettre de motivation à : recrutement@mairiefosses.fr